

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

-Formations langues-

Article 1 – Prise en compte de la commande :

A réception de la commande, Inead contrôle sa validité ainsi que de celle du règlement correspondant.

Si la commande est validée, elle est instruite avec diligence par les services compétents d'Inead, l'encaissement du règlement est opéré.

Inead se réserve le droit de refuser d'effectuer une livraison ou d'honorer une commande émanant d'un Client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration.

Article 2 – Réalisation de la prestation :

L'acquisition de la prestation de services détaillée ci-dessous est contractualisée auprès d'Inead.
Inead sous-traite la prestation auprès de la Société Auralog, dans le cadre de son programme Tell me More.

Article 3 - Définitions:

« Contrat » désigne les présentes conditions générales de vente, applicables lors de tout achat d'un d'apprentissage de langue en ligne auprès d'Inead.

« Client » désigne la personne physique qui acquiert le droit d'utilisation des Services d'apprentissage objet des présentes conditions générales pour le compte d'un tiers ou pour elle-même.

« Apprenant » ou « utilisateur » désignent la personne physique qui acquiert le droit d'utilisation des Services d'apprentissage objet des présentes conditions générales ou dans le cas où le Client ne serait pas l'Apprenant, la personne physique spécifiquement désignée comme bénéficiaire du droit d'utilisation des Services d'apprentissage lors du processus d'inscription.

« Services d'apprentissage » désigne les services d'apprentissage des langues étrangères en ligne proposées par « Tell Me More® the Online Language School ».

« Site Internet de l'Ecole de Langue en Ligne » désigne le site Internet www.tellemorecorporate.com à partir duquel l'utilisateur se connecte afin de bénéficier des Services d'apprentissage, objet des présentes conditions générales.

Article 4 - Objet :

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation s'appliquent de plein droit à toute commande contractualisée auprès de l'Institut Inead de Services d'apprentissage en ligne proposés par « Tell Me More® the Online Language School » ainsi qu'aux modalités d'utilisation de « Tell Me More® the Online Language School » ci après dénommée « l'Ecole de Langue en Ligne ».

La commande et l'utilisation des Services d'apprentissage du site Internet de l'Ecole de Langue en Ligne impliquent l'acceptation expresse et sans réserve par le Client et l'Apprenant des présentes conditions générales.

Les présentes conditions générales prévalent sur toutes autres conditions à l'exception de celles qui ont été expressément acceptées par Inead.

Article 5 - Disponibilité des Produits:

Les offres de Produits et prix sont valables tant qu'elles sont visibles sur le site Internet www.inead.fr, dans la limite des stocks disponibles.

Article 6 - Services d'apprentissage fournis:

6.1 Bénéficiaire :

Le Produit objet des présentes conditions générales de vente est réservé à un usage strictement privé. L'utilisation d'un même accès par plusieurs personnes est formellement interdite.

6.2- Codes d'accès :

Si la commande et le paiement ont été validés, Inead fournit à l'Apprenant les codes d'accès aux Services d'apprentissage en ligne qu'il aura choisis, ainsi que le mode opératoire et la facture acquittée.

6.3. Description des services :

Les services d'apprentissage en ligne débiteront à compter de la date de l'inscription de l'Apprenant, dans la langue d'apprentissage et la langue d'interface choisies parmi les langues disponibles, et ce pour une durée d'une année.

Les Services d'apprentissage consistent, pendant la durée souscrite, en un accès en ligne à la méthode d'apprentissage des langues TeLL me More® au profit exclusif de l'Apprenant. Les Services d'apprentissage en ligne sont dispensés pendant une année, de date à date, en nombre illimité de connexions. Ils sont les suivants:

- Un micro casque,
- L'assistance technique de premier niveau (français, anglais, italien, espagnol, allemand) par mail et par téléphone
- Un test de positionnement,
- Les bilans détaillés adressés aux apprenants par courriel mensuellement,
- Un test de progression (version on-line uniquement),
- Deux tests de certification pour évaluer le niveau de l'apprenant dans l'absolu,

Article 7 - Utilisation du site Internet de l'Ecole de Langue en Ligne:

7 Utilisation du Site:

L'utilisation du site Internet de l'Ecole de Langue en Ligne et des Services d'apprentissage qui y sont associés doit se faire conformément aux présentes conditions générales et à la réglementation en vigueur.

Le Client ne doit pas utiliser le site Internet de l'Ecole de Langue en Ligne d'une manière susceptible d'endommager, d'entraver, de surcharger ou de gêner son fonctionnement. Le multipostage abusif de courriers électroniques sans sollicitation des destinataires et la diffusion d'idées politiques sont formellement interdits.

Le Client s'engage à ce que les messages postés sur le site Internet de l'Ecole de Langue en Ligne le cas échéant soient conformes à la réglementation en vigueur et ne comportent notamment pas de propos de nature insultante, diffamatoire, pédophile, pornographique, incitant à la haine raciale, niant les crimes contre l'humanité, appelant au meurtre, incitant au piratage informatique ou encore au proxénétisme.

Le Client s'engage également à ne pas interférer dans l'utilisation et la jouissance par autrui du site Internet de l'Ecole de Langue en Ligne et des Services d'apprentissage qu'il propose.

Il n'est pas permis d'accéder à d'autres comptes, à un système informatique ou à un réseau connecté au site Internet de l'Ecole de Langue en Ligne par piratage informatique, extraction de mot de passe ou par tout autre moyen.

Il est interdit d'obtenir ou de tenter d'obtenir tout élément ou information par un moyen autre que ceux mis à cet effet à la disposition du Client par le site Internet de l'Ecole de Langue en Ligne.

En cas de non respect de ces stipulations, Inead et AURALOG S.A. se réservent le droit de fermer immédiatement l'accès au site Internet de l'Ecole de Langue en Ligne à l'utilisateur concerné.

Article 8 - Moyens techniques:

Le Client n'a pas besoin d'installer le logiciel concerné, mais il doit disposer d'un ordinateur et d'une connexion à Internet (de préférence à haut débit pour une formation optimisée).

Inead n'a pas à s'assurer du bon fonctionnement de l'ordinateur ou de la connexion internet du Client et ce tout au long de la formation.

Le Client reconnaît avoir vérifié, avant de souscrire aux Services d'apprentissage en ligne, que la configuration informatique utilisée ne contient aucun virus, qu'elle est en conformité avec la configuration requise pour l'utilisation des Services d'apprentissage en ligne proposés sur le site Internet de l'Ecole de Langue en Ligne, et qu'elle est en bon état de fonctionnement.

La responsabilité d'Inead ou d'AURALOG S.A. ne pourra donc être recherchée en la matière.

AURALOG S.A. offre au Client la possibilité sur le site Internet de l'Ecole de Langue en Ligne et lui recommande d'effectuer un test de son ordinateur après avoir souscrit aux Services d'apprentissage en ligne.

Si le Client procède lui-même à ce test, le système d'AURALOG S.A. conservera les données relatives à l'ordinateur sur lequel le test a été effectué. Les données concernées sont soumises aux dispositions de l'article 10.

Tous les frais afférents aux communications téléphoniques et à l'abonnement à un fournisseur d'accès à Internet sont à la charge du Client.

Toutes les opérations effectuées avec les moyens du Client (ordinateur, ligne téléphonique, code d'accès le cas échéant, ...) sont réputées initiées par lui-même.

Il importe donc que le Client prenne toutes les dispositions nécessaires afin d'empêcher une utilisation par des tiers.

Il appartient notamment au Client de maintenir secrets son nom d'utilisateur et son mot de passe.

Si le système informatique du Client s'avérait inadapté aux configurations requises par AURALOG S.A., le Client pourra dès lors se rétracter conformément à l'article 8 des présentes.

Article 9 - Inscription aux Services d'apprentissage en ligne:

Sous réserve de la validation de la commande et du paiement, la souscription à un accès aux Services d'apprentissage en ligne proposés par AURALOG S.A. sur le site Internet de l'Ecole de Langue en Ligne nécessite l'obtention d'un nom d'utilisateur d'un mot de passe qui seront fournis au Client par courrier électronique, une fois sa commande validée.

La fourniture des Services d'apprentissage en ligne démarrera une fois qu'Inead aura envoyé un e-mail au Client contenant son nom d'utilisateur et son mot de passe lui permettant d'accéder à la formation choisie sur le site Internet de l'Ecole de Langue en Ligne, ainsi que le mode opératoire.

Lorsque le Client aura entré ces éléments sur le site Internet de l'Ecole de Langue en Ligne un tuteur le contactera par courrier électronique afin de convenir avec lui d'un rendez vous téléphonique de prise en main du service TELL ME MORE®.

Article 10 – Prix et Modalités de paiement:

Les prix annoncés sur le site www.inead.fr ne sont pas assujettis à la TVA. Inead pouvant modifier les tarifs sans préavis, les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de la commande.

Le règlement est effectué par chèque bancaire.

Toute commande, pour être prise en compte, devra être formulée au moyen du bon de commande type fourni par Inead, transmis par courrier, courrier électronique ou télécopie.

Le règlement peut être effectué par chèque bancaire ou postal à l'ordre d'Inead.

Ce mode de règlement est accepté uniquement si le compte bancaire ou postal du Client est domicilié en France.

Toute facture impayée à sa date d'exigibilité portera intérêt de plein droit, à un taux annuel égal à 1,6 fois le taux d'intérêt légal, sans préjudice de la résolution de vente et/ou de tous dommages - intérêts.

Les intérêts feront, le cas échéant, l'objet d'une facture qui sera adressée au Client qui s'oblige, aux termes des présentes, à l'acquitter sans délai.

A défaut de tout paiement de prix à son échéance, Inead pourra de plein droit résoudre la vente, huit (8) jours après une mise en demeure restée sans effet, sans préjudice de tous dommages intérêts susceptibles d'être demandés.

La contestation de tout ou partie d'un avoir ou d'une facture doit intervenir au plus tard dans un délai de quinze (15) jours à compter de l'émission dudit document.

La contestation d'une partie d'une facture ne peut en aucun cas différer le règlement de la partie non contestée. A défaut de contestation dans le délai précité, l'avoir ou la facture sera réputé accepté par le Client.

Tout paiement qui est fait à Inead s'impute sur les sommes dues quelle que soit la cause, en commençant par celles dont l'exigibilité est la plus ancienne.

Le Client devra payer tout droit d'importation, prélèvement ou impôt ainsi que toute taxe sur la vente, l'utilisation, la valeur ajoutée ou toute autre taxe de quelque nature que ce soit, assises sur ou ayant trait à une quelconque somme due à Inead conformément aux présentes.

Inead se réserve le droit d'annuler toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Article 11 - Délai de rétractation:

A compter de la date de signature du présent contrat par le Client, ce dernier dispose d'un délai de dix (10) jours, pour se rétracter.

Inead remboursera alors les sommes versées par le Client dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception du courrier de rétractation.

Le Client ne pourra plus résilier le contrat pendant la durée de formation, une fois que le délai de rétractation de dix (10) jours ci-dessus indiqué aura expiré.

Le Client désireux de bénéficier du droit à rétractation en informe Inead par un simple appel téléphonique ou l'envoi d'un fax, un message électronique ou un courrier simple. Si la rétractation intervient dans le délai de 10 jours les codes d'accès éventuellement fournis sont désactivés.

Article 12 - Responsabilité:

Le Client peut avant de passer commande prendre connaissance des potentialités, de la finalité, des fonctionnalités et du mode opératoire des services TeLL me More® sur le site www.tellmemore.com, le Client peut ainsi apprécier l'adéquation du service qu'il a choisi avec ses propres besoins et en assume la responsabilité.

En aucun cas Inead n'encourra de responsabilité pour perte de données ou frais d'acquisition de produits ou services de remplacement.

Sans préjudice de ce qui précède, la responsabilité d'Inead ne saurait excéder le montant perçu par Inead jusqu'à la date du fait générateur de sa responsabilité.

Article 13 - Données personnelles:

Le Client s'engage à donner des informations exactes, lors de sa commande et de son inscription et à informer Inead et AURALOG S.A. sans délai de toute modification de ces informations telles que le Client les aura décrites lors de sa commande et/ou inscription.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose, d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des informations nominatives le concernant. Celles-ci sont recueillies à des fins commerciales par Inead et ne seront pas transmises à d'autres sociétés du groupe Inead si le Client s'y est opposé.

Elles ne seront en tout état de cause pas transmises à des tiers au groupe Inead. Le Client peut exercer ce droit à l'adresse du siège d'Inead.

Sauf si le Client s'y est opposé, Inead ou une société du groupe Inead le cas échéant pourront lui faire parvenir des messages, y compris électroniques, concernant des produits et services analogues à ceux auxquels le Client a souscrits.

Article 14 - Propriété intellectuelle:

Le Client reconnaît que le contenu du site Internet de l'Ecole de Langue en Ligne est protégé par des droits de propriété intellectuelle et qu'il ne peut être copié, reproduit, republié, téléchargé, posté, transmis, distribué, vendu, exploité ou modifié d'aucune manière que ce soit sans l'autorisation expresse d'AURALOG S.A.

AURALOG S.A. concède au Client le droit d'utiliser le site Internet de l'Ecole de Langue en Ligne uniquement à des fins personnelles et à l'exclusion de tout but commercial ou professionnel.

AURALOG S.A. et ses fournisseurs restent propriétaires de tous les droits de propriété intellectuelle portant sur le site Internet de l'Ecole de Langue en Ligne et le logiciel TeLL me More®.

Cela comprend notamment, mais sans s'y limiter, les programmes, ainsi que les composants de reconnaissance vocale qu'ils contiennent, les données et également les enregistrements audio, les textes, les images, les graphismes et les vidéos qui sont protégés par la réglementation sur le droit de la propriété intellectuelle et les droits d'auteur (y compris le droit des brevets et des marques) et les dispositions légales internationales en vigueur relatives à la propriété intellectuelle.

Article 15 - Maintenance:

Inead et AURALOG S.A. mettent en œuvre les moyens requis pour sauvegarder les données recueillies par elle au cours de l'exécution de ses obligations. Il est toutefois expressément reconnu par les parties que cette obligation est une obligation de moyens telle que définie par la jurisprudence.

Inead et AURALOG S.A. s'engagent par ailleurs à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer le fonctionnement, dans des conditions optimales, du programme TeLL me More® et des Services d'apprentissage associés.

Inead et AURALOG S.A. ne sauraient toutefois être tenus pour responsables des conséquences de faits qui lui sont extérieurs, tels que des pannes de courant, arrêts temporaires ou non de la messagerie, ...

Pour des raisons de maintenance, AURALOG S.A. peut interrompre momentanément l'accès au programme TeLL me More® et aux services associés. AURALOG S.A. s'efforcera d'éviter, dans la mesure du possible, de causer une trop grande gêne aux utilisateurs.

AURALOG S.A. peut par ailleurs se voir dans l'obligation de refuser momentanément l'accès de certains utilisateurs au site Internet de l'Ecole de Langue en Ligne en raison d'un trop grand nombre de connexions simultanées.

Article 16 - Virus:

Chaque partie devra mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour obtenir une protection efficace contre les virus informatiques qui peuvent éventuellement circuler sur les différents postes.

Article 17 - Force majeure:

Excepté pour les obligations de payer, aucune des parties ne saurait être tenue responsable d'un retard ou manquement dans l'exécution de ses obligations lorsque ce retard ou manquement est causé par un cas de force majeure.

Article 18 - Durée:

Les présentes conditions générales s'appliqueront tant que la réalisation de leur objet l'exigera.

Inead et AURALOG S.A. se réservent le droit d'interrompre, temporairement ou définitivement, les services fournis par elle en cas de manquement par l'utilisateur aux présentes.

Article 19 - Nullité:

Si l'une quelconque des stipulations du présent contrat se révélait contraire à la loi ou nulle, la dite stipulation ne devra recevoir aucun effet et être considérée comme ne faisant pas partie du contrat, sans altérer les autres clauses.

Article 20 - Loi applicable et compétence:

Le présent contrat est soumis à la loi française et tout litige s'y rapportant devra être porté devant le Tribunal de Commerce d'Aix-en-Provence.